

CONVOCATION

À l'association de : **ARCIS MAILLY ASA TT**

J'ai l'avantage de vous informer que vous êtes désigné(e) pour diriger la rencontre suivante du CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DAMES.

Phase : 2 Journée n° : 7 Division : NATIONALE 3 Poule : B
Opposant CHALONS-EN-CHAMPAGNE TT 2 à CEYRAT ESPERANCE 1
Le SAMEDI 11 MAI 2019 à 17H00

Lieu de la rencontre : adresse de la salle du club recevant
Pour plus de renseignements sur le lieu et le correspondant du club, merci de se référer à l'[annuaire](#) de la Ligue ou aux « [documents utiles](#) » du JA1 sur le site Internet (rubriques « La ligue / Communication / Annuaire Régional » et « Arbitrage / Documents utiles »)

Vos frais vous seront réglés avant la rencontre par l'association qui reçoit. Ils s'élèvent à :

INDEMNITE FIXE		DEPLACEMENT		TOTAL
20 €	+	Kms x 0.25 €	=	€

Veuillez agréer mes meilleurs sentiments.

Le Président de la CRA
Yohan DECLOMESNIL

Les Responsables des Nominations
Membres de la CRA
José DE ANDRADE et Marc FRIANT

La présente convocation et la fiche de renseignement doivent être envoyées à la Ligue du Grand Est par voie postale ou électronique (mail à contact@lgett.fr ou formulaire <http://www.lgett.fr/arbitrage/documents-utiles>). Ne pas découper la feuille.

FICHE DE RENSEIGNEMENT

À remplir par le juge-arbitre

Nom :

Prénom :

N° de licence :

Association :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Lieu de la rencontre :

Heure de début de la rencontre :

Heure de fin de la rencontre :

Frais réglés par le club recevant :

☐ oui

☐ non

Fait à

le

Signature :

La présente convocation et la fiche de renseignement doivent être envoyées à la Ligue du Grand Est par voie postale ou électronique (mail à contact@lgett.fr ou formulaire <http://www.lgett.fr/arbitrage/documents-utiles>). Ne pas découper la feuille.